

# le FIL

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités  
municipales**  
SOBRIÉTÉ  
ÉNERGÉTIQUE

/ p 3-5

| JANVIER 2023 | # 15



## SOMMAIRE

 Actu municipale	03
 Lien social	12
 Culture	15
 Actu des assos	16
 Tribunes	21
 Infos pratiques	21
 Agenda	24



Franck POQUIN,  
Maire

### Résilience

Ce mot revient souvent ces dernières années. Pandémie, guerre, incertitudes économiques, il fait systématiquement écho à ces défis, mais démontre notre volonté de ne pas s'accommoder des difficultés, de les dépasser et d'en saisir toutes les opportunités.

Face à la crise énergétique (risque de pénurie, renchérissement des coûts rognant nos marges de manœuvre) nous avons décidé d'accélérer la mise en œuvre des actions imaginées dans le cadre de la transition énergétique, mais aussi d'adapter nos comportements de manière durable.

Ainsi, un plan d'économies d'énergie a été défini et un partenariat avec une entreprise innovante a été noué. Vous trouverez davantage d'explications en lisant les pages qui suivent.

Quoiqu'il en soit, les marges budgétaires dégagées ces dernières années nous permettent de maintenir notre programme d'équipements communaux.

On entend souvent dire « c'était mieux avant ». C'est peut-être vrai sur certains aspects, certains le ressentent, c'est indéniable. Il nous appartient donc, tous ensemble, confiants en nous et en notre capacité d'adaptation, notre aptitude à rebondir face aux difficultés, de construire notre avenir pour que demain soit mieux qu'hier.

C'est donc dans cet état d'esprit vigilant, mais combatif et optimiste, que nous ouvrons cette fenêtre sur 2023.

Bonne année 2023 !

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire

Création / réalisation : A4 éditions - 02 41 720 700  
Tirage : 1 800 exemplaires sur papier recyclé  
ISSN 2800-2679

Mairie de Saint-Léger-de-Linières  
9 rue du Lavoir  
Saint-Léger-des-Bois  
49170 Saint-Léger-de-Linières  
Tél : 02 41 39 55 36  
mairie@saint-leger-de-linieres.fr  
www.saint-leger-de-linieres.fr

Mairie annexe  
12 route Nationale  
Saint-Jean-de-Linières  
49170 Saint-Léger-de-Linières  
Tél : 02 41 39 70 83



# SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

## Quelles actions à Saint-Léger-de-Linières ?

La sobriété énergétique, c'est l'ensemble des efforts collectifs, proportionnés et raisonnables pour faire diminuer la consommation d'énergie et qui passe par des changements de mode de vie.

### Augmentation du coût de la vie

Depuis plusieurs mois et pour une durée à ce jour indéterminée, une crise de la disponibilité en matières premières et en énergies se dessine. Cette tension récente sur les matières et sur l'énergie est la conséquence de plusieurs facteurs. Le plan de relance, massif et mondial, a par exemple permis de soutenir, voire de renforcer l'activité économique en France et dans le monde, mais au prix d'une pression toujours plus importante sur nos ressources (matière et énergie).

A cela s'ajoute la guerre à l'Est de l'Europe qui a mis en évidence notre dépendance énergétique au gaz et au pétrole.

Concernant les énergies, chacun est donc aujourd'hui confronté à cette pénurie, qui est à l'origine de la hausse des cours. Les industriels et les collectivités pour la plupart voient ainsi leur facture énergétique multipliée par 2, par 3, voire par 10 en l'espace de quelques mois, ne bénéficiant pas du bouclier tarifaire de l'Etat. La facture des ménages va s'alourdir malgré une hausse du gaz et de l'électricité qui restera contenue par l'Etat à 15% maximum.

Chacun, selon ses compétences et ses possibilités, agit face à cette crise. Pour aider les différents acteurs à mettre en place des actions de sobriété, le Gouvernement a présenté le 6 octobre 2022 un plan de sobriété énergétique, à l'échelle nationale. Un certain nombre de mesures ciblées pour tous les acteurs de la société (État, ménages, entreprises et collectivités territoriales..) a été listé.

L'ensemble de ces mesures d'économie vise à éviter les coupures d'électricité et sur le long terme, participe à la préservation des ressources et de notre planète.

### Quelques données pour Saint-Léger-de-Linières

#### LE COÛT DE L'ÉNERGIE

(électricité, gaz, carburant) pour la commune s'est élevé à

**156 000 €**

en 2021.



**177 000 €**

ont été inscrits au **budget prévisionnel** pour 2022 (+ 13% afin de tenir compte de l'inflation envisagée en tout début d'année).

Sur ce seul poste, un **dépassement budgétaire**, contenu pour 2022, est estimé à **30 000€**

**+ 17 %**

**Les perspectives pour les prochaines années sont très incertaines. Les contrats arrivant à échéance doivent être négociés, en cette fin d'année pour le gaz et en 2023 pour l'électricité.**

# LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



## Les collectivités territoriales

Pour tenter d'amortir ce choc, beaucoup de collectivités se sont mobilisées, déjà depuis plusieurs mois pour mener des actions d'économie d'énergie.

Pour aider les communes, l'association des Maires de France a travaillé sur 10 actions possibles. Elles sont présentées sur le visuel ci-dessous.



## Quels leviers pour la commune ?

La commune de Saint-Léger-de-Linières, qui a décidé depuis plusieurs années de travailler sur la question de la transition énergétique, renforce sa mobilisation sur des mesures de court, moyen et long terme.

### > Court terme

A court terme, nous avons rédigé notre propre plan de résilience communal.(ci-après)

Aussi, dans le cadre de nos plans de résilience communautaires, une harmonisation des horaires d'éclairage à l'échelle d'Angers Loire Métropole a été prise. Les lampadaires s'allumeront le soir en fonction de la luminosité et seront éteints de 22h à 6h30 pour les communes de la 2<sup>ème</sup> couronne.

Les plages horaires d'allumage de l'éclairage public ont été réduites, de manière à apporter le service d'éclairage nécessaire au plus juste des besoins des habitants, sans période inutile.

Par ailleurs, notre commune avait anticipé, en s'inscrivant dès le printemps dans le projet nuit étoilée. En 2023, l'éclairage public sera à nouveau coupé entre le 16 mai et le 19 août inclus.

Le groupe scolaire Debussy connaît une rénovation de son système de chauffage. La mise en conformité de la G.T.B. (Gestion Technique du Bâtiment), le renouvellement des radiateurs et du logiciel vont permettre de commander à distance les consignes de chauffage, (diminuer en température le soir, le week-end, durant les vacances scolaires par exemple) et ainsi mieux maîtriser les consommations d'énergie.

A court terme encore, nous avons décidé en 2021 d'améliorer l'isolation de la salle de sport Linériis, dont les travaux ont débuté fin novembre.

### > Moyen terme

Sur le moyen terme, dès 2021, la commune a contractualisé avec le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire). Un audit des performances énergétiques des bâtiments a ainsi été réalisé début 2022, pointant les bâtiments aux performances les moins bonnes et proposant les mesures correctives permettant d'améliorer leur profil énergétique.

### > Long terme

Enfin, sur le long terme, la commune doit aussi participer à l'évolution des modes de production d'énergies. La halle multi-activités, dont les travaux sont en cours, sera équipée en panneaux solaires photovoltaïques afin de produire de l'électricité qui sera injectée au réseau. Cela sera réalisé sans surcoût pour la commune. Des discussions ont également été engagées avec l'enseigne Leclerc de Saint-Jean-de-Linières et la société ALTER énergies (opérateur public d'investissement dans les énergies renouvelables) pour évaluer la capacité de production d'énergies renouvelables sur le site, en toiture ou en ombrières de parking.

**Toutes ces mesures s'inscrivent dans notre programme municipal et vise aussi à réussir la transition écologique.**

Chaque geste compte  
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE



Esquisse de la future salle multiactivités

## PLAN DE RÉSILIENCE ÉNERGÉTIQUE

**Le choc énergétique auquel nous sommes confrontés commande la mise en œuvre de mesures urgentes d'économies et d'efficacité. Loin de s'accommoder de cette situation, il convient de la dépasser et d'en saisir toutes les opportunités pour accélérer la mise en œuvre des actions imaginées dans le cadre de la transition énergétique, mais aussi d'adapter nos comportements de manière durable.**

Si l'impact financier est indéniablement recherché, les effets attendus doivent aussi participer à l'effort collectif, indispensable pour surmonter le défi climatique auquel nous avons à faire face.

La municipalité a ainsi élaboré un plan d'actions très précis, pour des applications concrètes, qui s'articule autour **3 grandes thématiques** déclinées en **42 mesures**.

Il a été spécialement pensé à destination :

- des agents communaux et du personnel enseignant,
- des associations utilisatrices des bâtiments communaux,
- des usagers de salles communales,
- et des élus municipaux.

Certaines de ces mesures sont d'application immédiate, d'autres nécessitent des études et des investissements matériels, pour des résultats attendus à court terme.

### THÉMATIQUE 1 : LA SENSIBILISATION AUX GESTES DE BON SENS

Des gestes simples, comme éteindre la lumière quand elle n'est pas nécessaire, sont toujours bons à rappeler. Les agents et les utilisateurs des équipements communaux sont sensibilisés par des rappels de gestes de bon sens et peuvent les mettre en application sans délai.

### THÉMATIQUE 2 : LES COMPORTEMENTS AU TRAVAIL

Les enjeux de sobriété énergétique se jouent également dans le cadre du travail par l'adaptation des comportements des agents dans les bâtiments et l'utilisation des outils de travail.

Cela passe par l'adaptation et l'acquisition de gestes qui doivent devenir des actes réflexes. Ce type d'actions est mis en application immédiatement.

### THÉMATIQUE 3 : LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Abaisser la température des bâtiments à 19° est une mesure efficace, d'application immédiate et qui peut paraître simple.

Cependant, tous les bâtiments ne sont pas équipés de moyens de régulation et de contrôle de la température. Dans le cadre de la démarche de territoire intelligent, il a été décidé d'étendre la gestion technique des bâtiments (GTB), afin de généraliser le contrôle automatisé des équipements. Pour ce faire, un partenariat a été noué, avec une entreprise innovante, pour lancer au plus vite les études préalables aux investissements nécessaires.

L'éclairage public fera également l'objet d'une réflexion avec un renouvellement des équipements plus économiques, dès 2023.



## Mon EcoWatt : météo de l'électricité

Porté par RTE et l'ADEME, EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et collectivités, de consommer l'électricité au bon moment et ainsi de réduire les risques de coupure d'électricité en France.

Véritable météo de l'électricité, EcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. A chaque instant, des signaux clairs guident les consommateurs pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation nationale d'électricité. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures.

[www.monecowatt.fr/](http://www.monecowatt.fr/)

Application disponible sur Google Play ou l'App Store.



# ENVIRONNEMENT

## Un arbre pour chaque bébé de l'année : et nos bébés 2021 ?



La municipalité s'est engagée à planter autant d'arbres et d'arbustes que de nouveau-nés dans la commune.

Le « verger des jeunes pousses » correspondant aux arbres des bébés nés en 2020 avait été planté à l'automne 2021, sous le regard curieux et jovial des premiers concernés et de leurs parents.

Cette belle action pour l'environnement au profit de nos bébés nés en 2021 sera réalisée en 2023.

La raison est simple : pour planter autant d'arbres et de façon harmonieuse et intelligente pour la nature, il faut des emplacements adaptés, en nombre suffisant, et qui soient accessibles aux habitants. Le « coin des bébés 2021 » devrait se situer aux alentours de la place de la Croisée, dont les travaux ont été retardés en raison du calendrier de la voirie que ne maîtrise pas notre commune.

La diversité de notre commune et les aménagements importants qui y sont menés nous offrirons de belles opportunités pour rendre hommage à ces bébés, et célébrer notre mère nature en répondant aux objectifs environnementaux dont nous avons fait une priorité.

## Coupes de bois 2023

L'ONF (Office National des Forêts), notre partenaire gestionnaire de la forêt de Saint-Jean-de-Linières, a préparé plusieurs lots de bois de chauffage sur pied, à couper en 2023 dans le cadre de l'entretien de la forêt. Les volumes sont estimés entre 25 et 40 stères suivant le lot, pour un prix d'environ 20 € le stère.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès des accueils des mairies ou par mail à [mairie@saint-leger-de-linieres.fr](mailto:mairie@saint-leger-de-linieres.fr) en précisant leurs coordonnées complètes (adresse et téléphone).

Un tirage au sort pourra être effectué si le nombre de candidats s'avère supérieur au nombre de lots.



## Mise en place du badge d'accès aux déchèteries d'Angers Loire Métropole

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'accès aux déchèteries d'Angers Loire Métropole se fera uniquement sur présentation d'un badge, à raison d'un badge par foyer.



Tous les habitants des communes d'Angers Loire Métropole peuvent en faire la demande.

En revanche, les entreprises, commerces et administrations devront utiliser les filières professionnelles.

Le badge est gratuit et permet d'accéder sans limite de passage à toutes les déchèteries d'Angers Loire Métropole.

### > Comment obtenir son badge ?

Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur, ainsi qu'une pièce d'identité, et formuler sa demande :

- **en ligne** : rendez-vous sur [www.angersloiremetropole.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets/les-decheteries/index.html](http://www.angersloiremetropole.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets/les-decheteries/index.html)
- **ou par formulaire papier** : formulaire papier disponible en mairie et en déchèterie, accompagné d'une enveloppe T afin d'éviter tous frais d'envoi.

### > Quelles solutions pour les professionnels ?

Les professionnels sont soumis à une réglementation spécifique pour leurs déchets.

Selon leur activité, le type de déchets et les volumes produits, des prises en charges spécifiques existent déjà :

- Faire appel à un prestataire spécialisé de collecte et de valorisation des déchets professionnels.
- Se rendre dans une déchèterie professionnelle gérée par un opérateur privé.

### Le saviez-vous ?

Chaque année, 1 million de passages sont enregistrés dans les déchèteries d'Angers Loire Métropole.

Réguler leur accès à ses seuls habitants permettra d'améliorer l'accueil et la sécurité des sites.

### Plus d'informations :

[Angersloiremetropole.fr](http://Angersloiremetropole.fr) / 02 41 05 54 00 / [dechets@angersloiremetropole.fr](mailto:dechets@angersloiremetropole.fr)

# SÉCURITÉ

## La Police Municipale vous informe !

Un rappel réglementaire nous semble nécessaire au vu des dérives constatées. Nous appelons au civisme de tous, au savoir-vivre afin d'éviter d'en arriver aux sanctions pécuniaires.

### Rappels sur le fonctionnement de la collecte des déchets :

(extraits du règlement de la collecte des ordures ménagères sur le territoire d'Angers Loire Métropole)

#### Alinéa 2 : jours et heures de sortie ou de rentrée des bacs roulants

**Les bacs roulants ou les sacs devront être sortis :** la veille au soir du jour de la collecte, après 19h pour les communes ou les secteurs de communes collectés le matin dès 5h30 jusqu'à 13h.

**Les bacs roulants devront être rentrés :** le soir du jour de la collecte, pour les communes ou les secteurs de communes collectés le matin dès 5 h30 jusqu'à 13h.

#### Alinéa 3 : dépôt anticipé ou tardif

Au cas où les déchets seraient déposés en dehors des créneaux horaires indiqués ci-dessus (dépôts anticipés ou tardifs), les communes ou le service suivi qualité d'Angers Loire Métropole pourront les faire enlever d'office, dans le cadre d'un service spécial. L'intervention sera facturée au responsable du dépôt ou au demandeur selon les frais engagés soit par les communes, soit par Angers Loire Métropole, modalités fixées à l'article 14 du règlement. A ces frais pourra s'ajouter l'amende prévue par les textes en vigueur.

#### Alinéa 4 : abandon de déchets (articles du code pénal R632-1 et R635-8)

Il est interdit de déposer ou de jeter sur le domaine public, au sens général du terme tel que voiries, accotements, trottoirs, parcs, bois forêts, cours d'eau, ..., **tout objet quelconque** (déchets, résidus, vidanges, papiers, emballages,...) susceptibles de compromettre sa propreté, sa salubrité ou sa sûreté. Les infractions sont passibles de poursuites dans les conditions prévues par la réglementation. Pour les déchèteries et les colonnes d'apport volontaire\*, ces points de collecte ayant leur spécificité, il est interdit d'y déposer des déchets non conformes. Angers Loire Métropole ou les communes pourront être amenées à intervenir pour en assurer l'hygiène et la sécurité en identifiant les contrevenants. L'enlèvement spécifique de ces déchets par Angers Loire Métropole sera au frais du contrevenant selon les modalités fixées à l'article 14 du règlement.

### \* Points d'apport volontaire :

#### • Saint-Léger-des-Bois :

- rue du Brossais (+ borne APIVET)
- haut de la rue du Patis

#### • Saint-Jean-de-Linières :

- allée de la Châtellenie

En cas de non-respect de ce règlement, sachez que vous êtes passible d'une amende de 150 euros.

TÉLÉCHARGEZ **TRI ET +**  
L'APPLI QUI GÈRE  
VOS DÉCHETS

Quand sortir vos poubelles ?  
Où déposer vos déchets ?  
Comment trier vos déchets ?

ADOPTONS LES BONS GESTES !

Angers Loire Métropole

Un doute sur le jour de collecte de vos déchets ? L'appli "Tri et +", développée par Angers Loire Métropole, vous propose un bouquet de fonctionnalités utiles au quotidien pour gérer vos déchets.

Appli téléchargeable sur IOs et Android.

# VOIRIE / AMENAGEMENTS

## Point sur les travaux finalisés, en cours et à venir

### Commune déléguée Saint-Léger-des-Bois

#### • La Place des Jardinets

La place des Jardinets s'est refait une beauté : les travaux de voiries et de l'esplanade sont désormais terminés. Les plantations d'arbres et d'arbustes seront réalisées au cours de l'hiver.



Le cheminement piétonnier de l'église, traversant la place des Jardinets et menant à l'aire de jeux du Brossais, a également retrouvé une seconde jeunesse avec un revêtement clair et perméable et un éclairage optimal, notamment de la venelle face à l'église.

#### • La Bibliothèque

L'aménagement du local accueillant la future bibliothèque, se poursuit quasiment selon le planning prévisionnel. La pose du carrelage extérieur interviendra en janvier et la livraison finale du bâtiment est prévue au printemps 2023.

De plus, courant décembre, des toilettes publiques automatisées seront installées près de la bibliothèque.

#### • Le Brossais

Les travaux de terrassement et de mise en place des nouveaux jeux à l'espace vert du Brossais sont clos. Là aussi, des plantations d'arbres et arbustes interviendront durant l'hiver pour agrémenter le secteur. Les anciennes pergolas de la place des Jardinets ont été réutilisées pour ombrager de nouvelles tables de pique-nique. D'autres mobiliers urbains ont été installés pour se reposer.

#### • Les lotissements Le Toulonnet et des Fouquetteries

Les travaux de viabilisation des lotissements du Toulonnet et des Fouquetteries étant terminés, la vente des terrains à construire est en cours.

### Commune déléguée Saint-Jean-de-Linières

#### • La Place de la Croisée

Les travaux d'aménagement de la place de la Croisée et du clos du presbytère vont démarrer en février 2023 sauf aléas météorologiques.

Sur ce secteur, en fin d'année 2022, des travaux préparatoires ont déjà eu lieu avec le changement des canalisations d'eau potable.

#### • La Salle Linériis

Les travaux d'isolation par l'extérieur du complexe sportif Liniériis ont débuté fin novembre sans impacter l'utilisation des salles.

A partir de la mi-février, les entreprises procéderont à l'isolation du plafond, la pose du chauffage et la pose du sol qui nécessiteront la fermeture de la salle A pour une durée de 9 à 10 semaines.

#### • La Plaine Linériis

La plaine Linériis a été sécurisée ; ainsi des blocs de béton et des pierres ont été installés aux différents accès afin de prévenir toute intrusion de véhicules.

#### • Le Domaine de l'Orangerie

Les travaux de viabilisation sont terminés, permettant désormais la vente des terrains à construire.

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement, une partie des plantations est programmée courant janvier, de chaque côté de la clôture anti-bruit récemment installée le long de la RD 723. Arbres, arbustes et différents massifs fleuris mettront ainsi en valeur l'entrée de ville.

#### • La halle multiactivités

Les travaux de la halle multiactivités située au stade se poursuivent. Les travaux débutés en octobre s'étaleront sur trois mois. Une fois le chantier terminé, des panneaux photovoltaïques viendront épouser la toiture et répondre ainsi à nos engagements environnementaux.



# CME

## Un projet mené à bien !

Le samedi 24 septembre après-midi, au City stade de Saint-Jean-de-Linières s'est déroulé le tournoi sportif du Conseil Municipal des Enfants.

C'est l'aboutissement d'un processus élaboré par les enfants, accompagnés par Katel, animatrice du Centre Social Intercommunal l'Atelier et la commune de Saint-Léger-de-Linières.

En effet, depuis mai dernier et lors de diverses réunions successives, nos jeunes élus ont travaillé sur le projet, en répondant aux nombreuses questions suivantes : quel projet, quel sport, où, quand, comment, pour qui, dans quel but, quels matériels, quel budget, comment promouvoir l'opération.....



Une météo très favorable a permis ce 24 septembre le bon déroulement de ce tournoi, avec cependant une légère déception sur l'affluence.

A l'issue du tournoi, les participants et leurs familles ont pu, dans la salle de Carré d'As, récupérer de leurs efforts en dégustant gâteaux et confiseries avant de recevoir leurs récompenses sous formes de coupes offertes par le centre social.

En conclusion un projet abouti : remerciements aux parents qui ont accompagné et soutenu les jeunes sportifs.

## A.L.S.H. LE SÉQUOIA

### Accueil de loisirs de 3 à 12 ans



Le séquoia

#### Un mercredi d'évasion à la ferme !

Depuis la rentrée de septembre, deux sites sont ouverts pour le centre de loisirs. Afin d'assurer la cohésion entre les deux groupes, mais aussi de mieux se connaître, des sorties communes sont prévues.

La première, sous un beau soleil automnal, a permis aux enfants de visiter la ferme pédagogique du Grand Faiteau à Saint-Georges-sur-Loire.



Une cinquantaine d'enfants, sous la responsabilité de leurs animateurs, accueillis par Marion et Fabien, ont visité le parc animalier. A l'issue de la visite, avant de reprendre le bus pour le centre de loisirs, un goûter leur a été servi.

Nul doute que cette sortie réussie, et sous le soleil, a enthousiasmé l'assistance et que d'autres sorties seront organisées d'ici la fin de l'année scolaire.

#### Retour sur les vacances de la Toussaint

Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022, le Séquoia a ouvert ses portes aux enfants âgés de 3 à 12 ans dans le cadre des vacances scolaires. Petits et grands se sont retrouvés au groupe scolaire Claude Debussy à Saint-Jean-de-Linières pour se divertir en compagnie de l'équipe d'animation.

Comme à chaque période de vacances, l'ensemble des animateurs élabore un programme d'activités ; celui-ci s'est traduit par une proposition d'activités autour des animaux de la forêt pour les plus jeunes et de la musique pour les plus âgés.

Une sortie au domaine de La Fardelière à Val Anjou a été organisée afin d'approcher au plus près des cervidés en liberté. Un groupe s'est rendu à vélo à la piscine de Couzéo (Beaucouzé) et les enfants ont tous profité le dernier jour des vacances, de l'évènement « C'est gonflé » organisé par le Centre Social l'Atelier à Saint Georges Sur Loire. Un après-midi Karaoké, et un jeu « N'oubliez pas les paroles » ont complété le programme des activités.

C'est donc autour de la musique que les petits écureuils de Séquoia ont profité de leurs vacances !



#### OUVERTURE ALSH

Noël 2022 : ALSH fermé

Hiver 2023 : du 13 au 24 février

Printemps 2023 :  
du 17 au 28 avril

Été 2023 : du 10 au 28 juillet  
et du 16 au 30 août

#### CONTACT

Laura ROUSSEAU

Directrice ALSH

07 77 70 04 19

alsh@saint-leger-de-linieres.fr

# INSCRIPTIONS - Rentrée scolaire 2023

## Pour la rentrée de septembre 2023, si votre enfant doit :

- rentrer en petite section de maternelle,
  - ou intégrer une nouvelle école de la commune suite à un déménagement (pensez à prévenir le directeur de l'école où était inscrit votre enfant afin d'obtenir un certificat de radiation),
- >> alors il vous faut faire la démarche d'inscription dans sa nouvelle école selon votre secteur d'habitation

## • École Les Grands Chênes à Saint-Léger-des-Bois

### Inscription dès le 3 janvier

sur rendez-vous auprès de la Directrice, Madame Millet.  
02 41 39 58 73 / ce.0490664f@ac-nantes.fr  
(de préférence les jeudis et vendredis).  
Des portes ouvertes (réservées aux futurs enfants de petite section inscrits) auront lieu à la fin du mois de juin.

## • École Claude Debussy à Saint-Jean-de-Linières

**Inscription dès le 3 janvier et avant le 1<sup>er</sup> mars 2023**, sur rendez-vous, auprès de la Directrice, Madame Bochereau : 02 41 39 74 19 (de préférence les jeudis).

Une visite (réservée aux futurs enfants de petite section) sera organisée si possible, en fonction des mesures sanitaires, le vendredi 2 juin 2023 de 15h45 à 16h45.

L'école accueille les enfants à condition qu'ils aient 3 ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire en cours. Pour la rentrée 2023, les enfants les plus jeunes seront nés au plus tard le 31 décembre 2020.

## RESSOURCES HUMAINES

### 3 départs et 1 nouveau visage à la mairie

Les mouvements du personnel sont riches en cette fin d'année. Les départs (retraite, mutation) et arrivées accompagnent la structuration progressive des services nécessaire au bon fonctionnement de la commune nouvelle.

#### Christine GAZON



Quel parcours ! C'est en 1980 que Christine intègre la fonction publique territoriale, d'abord à Nueil-sur-Layon puis Saint-Lambert-du-Lattay et Martigné-Briand, en tant que secrétaire générale de mairie.

En 2001 la commune de Saint-Jean-de-Linières l'accueille pour reprendre la Direction, avec toute l'énergie et l'envie qui la caractérise. Elle a préparé l'arrivée de la commune nouvelle et a vu naître Saint-Léger-de-Linières le 1er janvier 2019. Durant 21 années, notre collectivité a pu compter sur son dévouement, son investissement sans faille et son professionnalisme.

Nous remercions Christine très chaleureusement et lui souhaitons une heureuse retraite !

#### Aurélie VERGNEAU



Arrivée en 2011 au sein de l'équipe administrative de la mairie de Saint-Jean-de-Linières, la commune nouvelle en a fait sa référente vie associative et vie scolaire.

Onze ans plus tard, désormais riche d'une solide expérience dans le domaine de la vie scolaire, c'est tout naturellement qu'Aurélie a rejoint le service Enfance et Jeunesse de la Commune de Brissac-Loire-Aubance depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Cette mutation concrétise le souhait d'un rapprochement familial.

Nous retiendrons particulièrement son enthousiasme et sa bonne humeur. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ce nouveau challenge.

#### Claudine RIOU



Venue renforcer les équipes de restauration scolaire, périscolaire et d'entretien en 1998 au sein de l'école Claude Debussy, la collectivité a pu compter sur Claudine les 23 années suivantes et bénéficier de son implication, sa grande disponibilité et de son humour au quotidien.

La retraite s'annonce pour elle et nous lui souhaitons de vivre de belles aventures.

#### Catherine CRUAUD



Catherine est arrivée au cours de l'automne pour renforcer l'équipe administrative.

Vous retrouverez désormais le sourire de Catherine, principalement à l'accueil de la mairie de Saint-Jean-de-Linières.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

# COMMUNICATION

## Le Facebook Live, un nouveau moyen d'échanges

Fidèle à l'engagement pris de vouloir diversifier ses modes de communication pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants, la municipalité a organisé un 1<sup>er</sup> « Facebook Live » le 9 novembre dernier.

Cet échange virtuel a permis à Monsieur le Maire et à son adjoint aux affaires scolaires et à l'enfance, Claude DELESTRE, de s'exprimer sur la thématique « école et cantine » et plus précisément :

- un premier bilan chiffré du retour à la semaine de 4 jours au sein des écoles
- l'avancée du projet de cuisine centrale

Certains habitants ont ensuite posé des questions en direct sur le thème mais aussi de l'élargir au fil de la discussion sur la dégradation des aires de jeux, le stationnement devant les écoles...

Une vingtaine de familles a participé et échangé pendant plus d'une heure ce mercredi 9 novembre.

La vidéo reste visible sur la page Facebook de la commune afin que toute personne n'ayant pu y assister puisse en prendre connaissance. A l'heure où ces lignes sont écrites, nous comptons près de 600 visionnages.

 [www.facebook.com/events/1931768387015294/](https://www.facebook.com/events/1931768387015294/)



# VIE ÉCONOMIQUE

## Petit-déjeuner inter-entreprises

La municipalité a le plaisir d'inviter les entreprises et auto-entrepreneurs de Saint-Léger-de-Linières à un petit déjeuner inter-entreprises le **19 janvier, de 8h à 9h** à l'espace Galilée de Saint-Jean-de-Linières, allée de la Châtellenie.

Afin d'organiser votre venue, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire **avant le 6 janvier 2023** par mail à [communication@saint-leger-de-linieres.fr](mailto:communication@saint-leger-de-linieres.fr).

Les entreprises de la commune qui n'auraient pas reçu l'invitation par mail sont invitées à se faire connaître en mairie le plus tôt possible.



## Mémo pratique

La municipalité souhaite s'adapter aux besoins et usages des Légiois : partant du constat que les formats numériques sont aujourd'hui largement plébiscités par la population, le « mémo communal » disparaît au profit de l'application **IntraMuros** dont les abonnements ne cessent de croître, dépassant largement les 1 000 abonnés à ce jour.

Mais parce que ce mémo communal permettait, notamment aux personnes non connectées, d'avoir à portée de main des informations utiles à leur quotidien, nous vous proposons un document, **sous la forme d'un "mémo pratique" joint à ce numéro 15 du F.I.L., que vous pourrez aisément conserver.**

## De nouvelles réunions de proximité en 2023

Toujours dans cette volonté d'échanger fréquemment avec les habitants et sous de multiples formes, la municipalité renouvelle en 2023 les réunions de proximité, lancées l'an passé.

Les suivantes auront lieu le **11 février prochain.**



# JEUNESSE

## Une rentrée festive pour les espaces jeunesse

Une « soirée apéro festive et animée » a été organisée en septembre par la municipalité pour rencontrer les jeunes Légérois et pour relancer la dynamique jeunesse sur la commune : chantiers jeunes, espaces jeunesse et groupes de jeunes.

L'objectif a été rempli : cette soirée a permis de recenser les envies et attentes de chaque jeune pour étoffer l'offre d'activités et l'ajuster à leurs souhaits et ceux de leurs familles.

Les espaces jeunesse se doivent donc d'innover et répondre aux besoins, notamment en ouvrant les vendredis soir, de 18h à 21h.

A ce titre, la première ouverture des espaces jeunesse s'est voulue « fun » avec une sortie très appréciée au bowling, encadrée par Camille BLANCHARD, nouvelle animatrice au CSI L'Atelier.



Pour les vendredis suivants, un planning d'animation mensuel est mis en place par les jeunes eux-mêmes, répondant ainsi pleinement à leurs envies.

Selon l'activité et la fréquentation, la soirée se déroule soit à l'espace jeunesse de Saint-Léger-des-Bois (rue du Lavoir) ou à l'espace jeunesse de Saint-Jean-de-Linières (au Carré d'As), avec une communication du programme via un groupe WhatsApp.

Si tu habites la commune et que tu as entre 10 à 17 ans, viens rejoindre ce groupe ! Pour y avoir accès, il est simplement demandé une adhésion unique de 5€ par famille pour l'année civile, à régler auprès du CSI L'Atelier (infos : 02 41 39 17 11).

## « J2L » késako ?

J2L pour « Jeunes de Saint-Léger-de-Linières » est un groupe de Légérois âgés de 15 à 17 ans, plein d'envies et de projets, qui se retrouve le vendredi soir, une fois par mois, de 18h à 20h dans l'un des deux espaces jeunesse de la commune.

Avec l'appui de Katel SUTCA, animatrice Jeunesse du CSI L'Atelier, ils se réunissent pour réfléchir et mettre en place leurs envies de projets, tout en apprenant la démarche et les spécificités que cela nécessite : recherche de partenaires, subventions, actions, mise en place... Nous attendons avec impatience de voir éclore leurs nombreuses idées !

## Des chantiers jeunes

initiés par la municipalité et encadrés par le CSI L'Atelier

Mi-octobre, le CCAS de la commune a eu le plaisir de renouveler son repas annuel des aînés. Dans ce contexte festif, quelques jeunes volontaires n'ont pas hésité à s'inscrire pour apporter leur aide à la réalisation des toasts et autres bouchées apéritives afin de mettre en appétit les papilles des convives. Ce fut un délicieux succès, bravo à eux pour leur investissement !



Par ailleurs, le chantier jeunes proposé lors des vacances d'automne avait pour objectif de valoriser les décorations de Noël, créées l'an passé, en les améliorant et en les agrémentant de nouveaux personnages que petits et grands ont découvert début décembre sur l'ensemble de la commune. Merci aux jeunes engagés sur ce chantier, le Père-Noël va pouvoir passer ! Voir décoration en couverture de ce présent FIL.

# SENIORS

## Retour sur la « Semaine Bleue »

Du 3 au 9 octobre 2022, plusieurs temps forts ont été proposés aux seniors dans le cadre de la « Semaine Bleue » (programme national pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle...).

C'était donc l'occasion pour le CCAS, en lien avec le CSI, d'organiser des animations permettant de créer des liens entre générations.

A ce titre, un mercredi de moments conviviaux et de gourmandises était proposé au sein des deux sites du centre de loisirs. Malheureusement, il n'a pas trouvé son public du côté des aînés, avec une pointe de déception chez les enfants qui leur avaient préparé un chouette accueil... Ces derniers ne s'avouent pas vaincus pour autant et, accompagnés de leurs animateurs favoris, sauront réinventer d'autres occasions d'aller à leur rencontre. Restons attentifs aux futures programmations des équipes périscolaires.

Le « Certificat d'Etudes Primaires Revisité » ou le « Certificat d'Etudes Pour Rire », quant à lui, a rencontré plus de succès. Les animateurs d'ateliers remue-méninges du CSI L'Atelier ont su séduire quelques retraités avec leur programme ludique et pédagogique, accessible à tous. La municipalité remercie les animateurs et les membres actifs du CSI L'Atelier pour leur investissement.

La randonnée intergénérationnelle en forêt de Linières a regroupé une vingtaine de personnes, petits et grands, pour jalonner les jolis sentiers en sous-bois, et échanger gaiement dans ce décor champêtre.

Enfin, la Semaine Bleue s'est clôturée par le traditionnel repas des aînés.

Cette journée festive au sein de l'espace Galilée a rassemblé 140 convives très heureux de se retrouver après 2 années creuses liées au Covid.

Marielle BARRÉ, Adjointe aux Aînés, et le Maire, Franck POQUIN, se sont réjouis de ce moment de retrouvailles,

de partage et de joie pour nos aînés et ont souligné l'importance de cette rencontre annuelle placée sous le signe du lien social, de la solidarité, qui est portée par la municipalité et préparée en amont par un groupe de travail.

Un délicieux repas, préparé par « Au P'tit Chez Soi Traiteur » de Beaucozé et la boulangerie « La Fournée de Pierre » de Saint-Jean-de-Linières, a été servi par les élus eux-mêmes et quelques bénévoles membres du Conseil d'administration du CCAS.

Un peu plus tôt dans la matinée, ce sont 6 jeunes du Centre Social Intercommunal L'Atelier qui ont prêté main forte pour dresser le couvert et préparer les toasts de l'apéritif. (voir article Jeunesse)

L'animation musicale, proposée par Henri Malinge de Saint-Georges-sur-Loire, a largement motivé les convives pour rejoindre la piste de danse jusque tard dans l'après-midi.

Vif succès donc pour cette édition 2022... vivement l'année prochaine !



## CCAS

### Halte du Cœur : les cadeaux solidaires

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel solidaire de la Halte du Cœur. Le CCAS qui a porté le projet vous remercie chaleureusement pour votre générosité ! Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi faire un don à l'association :

[www.halteducoeur.org/faire-un-don](http://www.halteducoeur.org/faire-un-don)

**Participez à l'opération « cadeaux solidaires », ils seront offerts aux personnes démunies ou isolées pendant les fêtes de fin d'année.**

**Suivez les 8 étapes :**

- 1 Décorez une jolie boîte à chaussures, comme un cadeau, et glissez-y :
- 2 Un truc à digérer
- 3 Un truc pour se chouchouter
- 4 Un truc divertissant
- 5 Un truc chaud
- 6 Si le cœur vous en dit, ajoutez un petit mot, un dessin ou une jolie carte de vœux...
- 7 Ecrivez sur le couvercle pour qui votre cadeau se destine : H = homme, F = Femme, M = Mixte
- 8 Déposez votre boîte avant le 15 décembre 2022 à l'accueil de votre mairie.

# JEUNESSE

## Un été de succès !

En juillet et août 2022, le Centre Social Intercommunal L'Atelier a proposé pas moins de 16 camps différents pour les jeunes de 10 à 20 ans. Parmi les 187 participants, 49 jeunes étaient des Légérois.

Certains d'entre eux ont eu la chance de participer aux échanges européens qui se sont déroulés en juillet :

- en **Belgique**, dans le cadre d'une initiative préparée depuis octobre 2021, un groupe franco-belge a partagé un séjour à Bruxelles pour une semaine du 7 au 14 juillet, avec en fil rouge le thème de la solidarité. Parmi les 7 jeunes du projet, 2 habitent Saint-Léger-de-Linières.
- en **Pologne** cette fois-ci, un échange a été organisé sur 20 jours consécutifs avec un groupe de 13 jeunes français âgés de 14 à 20 ans dont 2 issus de la commune. Après une première semaine passée en France, ils ont pris la direction du sud-ouest de la Pologne pour 10 jours de voyage, riches en aventures et découvertes.

Un autre projet a pu voir le jour pour 6 jeunes filles de 15 ans qui ont créé et préparé elles-mêmes un camp en autonomie. Après avoir économisé l'argent récolté lors de chantiers jeunes, elles ont choisi l'une des bases des camps d'été pour effectuer leur séjour et programmer leurs activités pour passer une agréable semaine.

Au total, ce sont 4 camps « autonomie » de ce type qui ont été proposés par les jeunes de 14 ans et plus.

Par ailleurs, une large offre d'animations sur le territoire a été mise en place par l'équipe jeunesse de l'Atelier et, là encore, près d'une cinquantaine de jeunes de Saint-Léger-de-Linières ont pu en profiter !

# CSI L'ATELIER



## Et si je découvrais le centre social L'Atelier ?

Situé 5 rue de Savennières à Saint-Georges-sur-Loire, L'Atelier est un lieu où vous pouvez retrouver des animations de service public accessibles à tous, tels que France Services, la conseillère numérique, les ateliers de l'Assurance retraite ou la découverte des transports en commun (programme ci-contre).

Tous les ateliers sont sur inscription au 02 41 39 17 11, venez nombreux !

**JE PRENDS LE TRAM**  
Sorties à Angers avec trajet organisé au départ de chaque commune. **2€**  
VEN 3 FÉVRIER Visite de la serre du jardin - faculté de pharmacie  
VEN 17 FÉVRIER Visite des coulisses du Duai De 14h à 17h30

**J'ARRIVE À LA RETRAITE**  
L'Assurance retraite vous invite à participer à 4 ateliers « Bienvenue à la retraite ».  
Un groupe, des animations ludiques pour se poser, rêver et concrétiser son projet de retraite. Jusqu'à deux ans avant ou après vos retraites, c'est pour vous !  
ATELIERS LES VENDREDIS 3, 17 MARS ET 31 MARS PLUS LE 7 AVRIL

**JE M'INTERROGE SUR...**  
MÉR 22 FÉVRIER 14h : Faut-il faire la mise à jour vers Windows 11 ?  
JUL 30 MARS 10h : Bus, car et tram : apprendre à utiliser les sites Irigo et Aleop.  
MÉR 12 AVRIL 10h : Prévenir les arnaques par sms et mails.  
MÉR 24 MAI 20h : Le Compte Asso : création du compte. **GRATUIT**

**JE DÉBUTE AVEC MON ORDINATEUR**  
12 cours d'initiation pour (re)découvrir l'équipement, la navigation, les logiciels, les dossiers, internet...  
LES MAR ET VEN. DE 14h à 16h DU 7 MARS AU 14 AVRIL **24€**  
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 21 FÉVRIER

**JE DÉCOUVRE FRANCE SERVICES**  
J'AI DES QUESTIONS SUR DES DÉMARCHES : ACCOMPAGNEMENT GRATUIT  
JE M'ADRESSE À FRANCE SERVICES. RDV > 02 41 39 17 11  
JUN 27 FÉVRIER 14h : CESU : comment ça fonctionne ? Présentation du site et d'une déclaration mensuelle.

# AIDE ALIMENTAIRE



L'association la Halte du Cœur, association loi 1901 et reconnue d'intérêt général, propose depuis 1986 une aide alimentaire auprès de personnes en situation de précarité et vivant en milieu rural. **Cette aide alimentaire se présente sous la forme d'un colis de taille unique, composé de manière équilibrée se rapprochant au maximum d'un caddie classique.** Basée à Beaupréau (49), la Halte du Cœur réalise aujourd'hui 73 distributions de colis alimentaires par mois réparties sur 26 départements (région Pays de Loire et départements limitrophes).

### Comment bénéficier de notre aide ?

Il est possible de demander un dossier d'inscription par téléphone au par mail ou en téléchargeant le dossier d'inscription depuis notre site internet.

02 41 63 51 59 / [contact@halteducoeur.org](mailto:contact@halteducoeur.org) / [www.halteducoeur.org](http://www.halteducoeur.org).



## BIBLIOTHÈQUE ABCD du réseau Latulu

La bibliothèque est un lieu d'emprunt de documents mais pas que cela !

Deux animations sur le thème du voyage ont eu lieu cet automne : soirée « contes africains » le vendredi 14 octobre, et conférence « En hautes latitudes » le vendredi 25 novembre.



D'autres animations sont d'ores et déjà programmées :

- **soirée « soupe et lire »** (lectures à voix haute, dégustation de soupes) le vendredi 20 janvier dont le thème sera « La peur », de 18 à 19h pour les enfants, et à 19h30 pour les adultes ;
- **élaboration collective d'un carnet de voyages** (consultable sur place, à la bibliothèque).

N'hésitez pas à y contribuer en racontant un de vos voyages. Certains lecteurs y ont déjà proposé de belles pages : photos, textes...

### A vos agendas :

- **Mardi 10 janvier, 9h30-10h15** : « Raconte-moi des histoires » pour les tout petits jusqu'à 3 ans
- **Mercredi 25 janvier, 11h15-11h45** : « L'heure du conte » pour les enfants de plus de 4 ans

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !

**Contact :**  
[abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr](mailto:abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr)

**Réservation en ligne sur le réseau LATULU :**  
[latulu.c3rb.org](http://latulu.c3rb.org)

### PERMANENCES :

- lundi et vendredi de 16h à 18h
- mercredi de 17h à 19h
- samedi de 10h à 12h

## C.L.A.P. Culture Linières Animation Programmation



L'équipe de CLAP vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 !

Nous commencerons la nouvelle année avec **Les Compagnons** de la Tourlandry, un groupe de chanteurs créé en 1959, bien connu en Anjou.

**Nous les retrouverons le samedi 28 janvier à l'espace Galilée.**



Nous vous proposerons ensuite, comme chaque année, un spectacle pour enfants à partir de 3 ans, à la salle Calé-basse de Saint-Léger-des-Bois.

**Ce spectacle « PaQ'la Lune » aura lieu le vendredi 24 février à 18h30 au tarif unique de 4€.**

**Le samedi 18 mars** place au théâtre ! **La troupe Folio'Scène** interprètera une comédie rythmée et pleine de rebondissements : « **La Surprise** ».

Nous vous attendons toujours plus nombreux pour assister à ces spectacles qui rythment la vie culturelle de notre commune.

Hormis pour le spectacle jeune public au tarif unique de 4€, les tarifs en vigueur sont : 12€ en normal, 8€ en réduit, et une carte d'adhésion annuelle à 8€ permettant de bénéficier du tarif réduit.

Les réservations peuvent se faire par internet avec un paiement par carte bancaire et mise à disposition des billets.

Les réservations par téléphone restent possibles.

A bientôt !

L'équipe de CLAP

**Contact :**  
[www.clapstjean.com](http://www.clapstjean.com)  
02 41 39 72 29 /  
06 95 72 50 58



# LAL (LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS)

Notre association regroupe 11 activités diverses :

Couture – Cyclotourisme – Danse en Ligne – Gym douce – Gym d'entretien – Pilates – Sophrologie – Volley Ball loisirs – Yoga – Zumba kids – Zumba adultes

Une inscription dans une des sections suivantes est toujours possible :

Gym douce / Gym d'entretien / Sophrologie / Volley Ball / Zumba adultes

Pour toute information sur l'association, n'hésitez pas à consulter notre site internet : [lal-saintjean.wixsite.com/asso](http://lal-saintjean.wixsite.com/asso)

**Emmanuel MARION, Président**

**Pascal CORDIER, Vice-Président**

Contact général : [lal.saintjean@gmail.com](mailto:lal.saintjean@gmail.com)



## PLANNING L.A.L. - 2022/2023

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
M A T I N					GYM DOUCE 11 h 00 à 12 h 00 Cant. d'As		CYCLE TOURISME Pontons/DésAutisme : 8 h 30 Haut : 9 h 00 Place Paragondis
A P R È S - M I D I	COUTURE 14 h 00 à 18 h 00 Faites	PILATES 1 17 h 10 à 18 h 10 Cant. d'As	YOGA 19 h 00 à 20 h 15 Cant. d'As	SOPHROLOGIE 1 18 h 00 à 19 h 00 Prototypine			
	ZUMBA KIDS 18 h 20 à 19 h 00 Cant. d'As	GYM D'ENTRETIEN 19 h 00 à 20 h 00 Cant. d'As	ZUMBA Adultes 20 h 30 à 21 h 30 Cant. d'As <i>Neuville d'Artois</i>	SOPHROLOGIE 2 19 h 00 à 20 h 05 Prototypine			
	DANSE EN LIGNE 1 19 h 00 à 19 h 50 Cant. d'As <i>Ellicourt</i>	PILATES 2 21 h 00 à 22 h 00 Cant. d'As <i>Neuville d'Artois</i>		VOLLEY Loisirs 21 h 00 à 0 h 00 Lieux			
	DANSE EN LIGNE 2 19 h 00 à 20 h 00 Cant. d'As <i>Coiffes</i>						

## AEL (AMICALE ÉDUCATION LOISIRS)

La saison 2022/2023 a démarré fort !

En effet, cinq cours sont déjà au complet : les 2 créneaux du pilates, la gym dynamique, le stretching et la zumba adultes. Les nouvelles activités, à savoir la zumba et le yoga doux, ont eu beaucoup de succès et connaissent une bonne dynamique.

Il reste encore des places pour la gym d'entretien le mercredi matin de 10h30 à 11h30, ainsi que pour le cours de zumba junior le jeudi de 17h45 à 18h30.

Nous vous invitons à venir découvrir ces 2 cours lors d'une porte ouverte :

- **Le mercredi 11 janvier 2023** : gym d'entretien de 10h30 à 11h30 (salle Calebasse)
- **Le jeudi 12 janvier 2023** : zumba junior de 17h45 à 18h30 (salle Calebasse)

L'AEL est heureuse de pouvoir vous proposer un tel panel d'activités sur la commune. Cela ne serait pas possible sans un bureau de bénévoles.

Donc n'hésitez pas à nous rejoindre afin de renforcer l'équipe de motivées !

L'équipe de l'AEL, ainsi que les professeurs, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Contact : [ael.sldb@gmail.com](mailto:ael.sldb@gmail.com)  
Site internet : [ael-saint-leger.fr](http://ael-saint-leger.fr)



## COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

Toutes les activités « d'avant épidémie » reprennent et les membres du Comité des Fêtes s'empressent de vous signaler les différentes dates à retenir :

- **le dimanche 15 janvier 2023 de 10h à 12h** devant la boulangerie de Saint-Jean-de-Linières : moment de convivialité afin d'échanger avec les habitants et leur offrir un verre de vin blanc, du café et quelques huitres.
- **le samedi 25 mars 2023** à l'espace Galilée de Saint-Jean-de-Linières : « Repas dansant » (apéro/entrée/paëlla/dessert) pour retrouver la convivialité et la bonne humeur des années passées ! Uniquement sur réservation au : 06 29 13 09 46. Tarif : 28€.
- **les 24 et 25 juin 2023** : le week-end de la Saint Jean. L'APE Claude Debussy, le Comité des Fêtes et sa section La Liniéroise travaillent ensemble sur l'idée de proposer un week-end unique de festivités, avec probablement le vide grenier le dimanche 25 juin, afin de ne solliciter les bénévoles qu'un seul week-end en ce mois de juin souvent très chargé en événements.

Tous à vos agendas pour noter ces rendez-vous conviviaux !

# CLUB NATURE JUNIOR

## SAINT-LEGER-DE-LINIERES / SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

Le bouche à oreilles, ainsi que notre participation à la Journée de l'Environnement et au forum des associations ont permis cette année l'inscription de 21 enfants, nombre maximum pour nos 8 bénévoles qui s'efforcent de diversifier les activités.

Aux dernières vacances, la visite de la ferme pédagogique d'Ecuillé fut une très belle expérience, assortie d'une participation active des enfants aux diverses tâches de la ferme. Ils ont pu ainsi être en contact direct avec la nature et le monde rural.

Quel bonheur de pouvoir approcher tous ces animaux (non sans crainte parfois), donner du foin, des céréales aux moutons, tenir dans ses bras un petit lapin, et, « moment magique », se servir d'un rouet pour transformer la toison des moutons en véritable pelote de laine !

**Les aventures se poursuivront aux prochaines vacances les 13 et 14 février et les 17 et 18 avril 2023.**

Au plaisir de vite vous retrouver, Gérard, Guy, Bernard, Madeleine, Sophie.

### Contacts :

**Jean-Bernard :**

[lefièvre.jean-bernard@orange.fr](mailto:lefièvre.jean-bernard@orange.fr) /  
06 73 35 11 15

**Jean-Pierre :** [jppoirier6@orange.fr](mailto:jppoirier6@orange.fr) /  
06 22 97 50 22

**Simiane :** [dbnt@wanadoo.fr](mailto:dbnt@wanadoo.fr) /  
06 12 02 52 06



# ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT ANJOU

## MUSÉE FERROVIAIRE

Tout l'été, un soleil de plomb a accompagné nos visites estivales. Les visiteurs sont venus en nombre, pour le plus grand bonheur des bénévoles présents pour les accueillir.

Un record a même été battu lors des Journées du Patrimoine avec 830 visiteurs.

Les visites se poursuivent occasionnellement avec la venue de groupes sur réservation.



Depuis la fin des visites, la Gare du Petit Anjou a repris ses activités de restauration : aménagement du guichet historique et de la salle d'attente dans le bâtiment voyageur, travaux de voies, poursuite de la reconstruction d'un autorail De Dion Bouton, restauration de notre voie portable, poursuite de l'aménagement paysager du site.

Les bénévoles s'activent également à la préparation d'un anniversaire très important : les 40 ans de l'association. **Deux jours de festivités prévus les 27 et 28 mai 2023, week-end de Pentecôte.**

Diverses expositions et animations animeront ces deux jours : associations ferroviaires, de modélisme, patrimoniales, locales, petite expédition à bord d'un convoi du Petit Anjou, animation « vapeur vive » (sorte de train de jardin que l'on chevauche).

A noter dès maintenant dans votre agenda !

Contact : [www.petit-anjou.fr](http://www.petit-anjou.fr)



# PÉTANQUE - ST JEAN – ST MARTIN



Le club de pétanque de St Jean - St Martin a fêté ses 20 ans le 5 novembre dernier, dans une ambiance conviviale et joyeuse entre anciens et nouveaux licenciés.

Lors de notre assemblée générale, un nouveau bureau a été élu pour 4 ans, composé de 13 membres.

En 2022, nous comptons 77 licenciés. Pour 2023, de nouvelles demandes porteraient le club à 90 licenciés, quota maximum que le club a notifié dans son règlement intérieur voté à l'unanimité. Nous avons également 11 adhérents pétanque « détente » qui rejoignent les entraînements communs du lundi, très appréciés de tous.

L'année 2022 a été une réussite avec 3 équipes qui se sont qualifiées aux championnats de France en doublette mixte, doublette féminine et en tête à tête féminine.

Nous espérons monter sur le podium en 2023, au regard du classement actuel des clubs du Maine-et-Loire : sur 69 clubs nous avons terminé à la 4<sup>ème</sup> place avec 49 points, le 3<sup>ème</sup> étant à 52 points.

## AGENDA

- **7 janvier** : permanence d'inscription pour la reprise des licences : de 9h30 à 12h30 au stade de football de St-Jean.
- **20 janvier** : traditionnel concours de belote à l'espace Galilée
- **3 février et 11 avril** : compétitions vétérans et **8 septembre** pour le challenge J-Luc PHILIPPE.
- **29 avril et 9 septembre** : compétitions seniors

## Contacts :

**Léon JERIGNE** : 02.41.39.71.80

**Jean-Claude DECHEREUX** : 06.76.95.12.50

**Site internet** : [petanque49.free.fr](http://petanque49.free.fr)

# CLUB PHOTO 24 X 36



Succès mitigé de notre concours photo mais notre expo photo a été un succès. Le nombre de visiteurs est très satisfaisant (plus de 120).

- « Contre jour » en N&B : 67 photos

- « A la manière de » en couleur : 46 photos

20 participants au concours dont 10 du club 24x36.

15 photos pour le concours enfants (CM2) sur le thème « à la manière de ».

Tous les résultats sont visibles sur notre site.

## La vie du club

- Dernier atelier « critique » : « L'automne ».

- Atelier technique : « le filé »

- Le nouveau local : travaux de restauration en cours et au moins jusqu'au printemps. Nos rencontres se font salle de L'Étang pendant les travaux.

- Travail de sélection des photos prises sur le site du Petit Anjou : quelques 250 photos ont été envoyées à l'AAPA pour renouveler leurs documents de communication.

- Participation du club au concours photo de Beaucouzé fin novembre.

- Préparation des concours de printemps (Thouarcé et St Sylvain).

**Renseignement** : [patrickgilbert@orange.fr](mailto:patrickgilbert@orange.fr)

**site internet** : [club-photo-24x36-1.s2.yapla.com/fr/accueil](http://club-photo-24x36-1.s2.yapla.com/fr/accueil)



# APE ÉCOLE CLAUDE DEBUSSY SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES



Cette année, l'association des parents d'élèves se remet au travail, pour tous les élèves de l'école Claude Debussy.

Nous commençons cette aventure 2023 avec de nouvelles têtes, de nouvelles ventes et de nouveaux événements.

Le vendredi 23 septembre s'est déroulée, avec succès, notre « soirée jeux ».

Nous avons eu le plaisir de retrouver les familles autour de jeux de Molkky, palets et jeux géants en bois, confectionnés par notre équipe.

Le vendredi 2 décembre, nous avons renouvelé notre traditionnel marché de Noël avec des activités pour les enfants et l'accueil d'artisans/producteurs locaux, pour un moment festif.

Tout au long de l'année, nous proposerons gâteaux Bijou, chocolats de Noël, objets personnalisés, saucissons/bières, à la vente ; ainsi que le spectacle et le marché de Noël, un goûter du 100<sup>ème</sup> jour et notre traditionnel « vide-greniers ».

Nous vous attendons nombreux à nos événements publics !

**Contact : [apestjeandelinieres@gmail.com](mailto:apestjeandelinieres@gmail.com)  
et nous suivre sur Facebook et Instagram :  
[www.facebook.com/APE.ClaudeDebussy.StJean.49/](https://www.facebook.com/APE.ClaudeDebussy.StJean.49/)  
[www.instagram.com/apeclaudedebussy/](https://www.instagram.com/apeclaudedebussy/)**



**Vendredi 2 décembre 2022**

marché de Noël- Espace Galilée

**avril 2023**

Goûter école - 100<sup>ème</sup> jour

**juin 2023**

Vide grenier - Espace Linériis

**juin 2023**

"Spectacle chorale" de fin d'année

**D'autres dates festives ponctueront notre  
année...mais nous gardons la surprise !**

# APE ÉCOLE LES GRANDS CHÊNES SAINT-LEGER-DES-BOIS



À l'aube de cette année 2023, toute l'équipe de l'APE vous souhaite une belle et douce année. Nous espérons que cette nouvelle année vous apportera son lot de belles surprises et de moments inoubliables.

Pour vous accompagner tout au long de cette année, l'APE continue de vous proposer plusieurs temps forts :

- **Le 4 mars** se tiendra notre traditionnel **carnaval** (réservé aux enfants de l'école des Grands Chênes). Pour clôturer le défilé, une boum sera proposée aux enfants.

Préparez vos plus beaux costumes, nous vous attendons nombreux !

- **Le 2 avril**, nous vous proposerons une **chasse à l'œuf**. Ouverte à tous, elle vous permettra de passer un agréable moment en famille, entre amis ou voisins. Pensez à réserver votre participation.

Pour ne rien rater de notre actualité, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook : [www.facebook.com/APESLDB](https://www.facebook.com/APESLDB).

**Contact : [ape49170@hotmail.fr](mailto:ape49170@hotmail.fr)**



# LAMBOISIÈRES MARTIN BASKET



« Le sport de 3 ans à 90 ans », voici la ligne de conduite du LMB : proposer des prestations sportives adaptées aux besoins de chacun.

Pour cela, le club a ouvert depuis début septembre deux nouvelles sections :

**Le MicroBasket** : initiation du basket et partage des valeurs liées au sport auprès des 3/5 ans afin de percevoir les bienfaits d'une pratique sportive. Ce temps est assuré par un salarié diplômé dont l'objectif est d'accompagner les jeunes dans la découverte du sport en s'adaptant aux aptitudes de chaque enfant.



**Le Basket Santé** : pratique à destination des personnes retraitées dans le but de réduire les risques de santé liée à la sédentarité. La séance hebdomadaire est encadrée par Perrine, salariée du club, qui met en place des situations adaptées aux capacités de chacun.



Ces nouveautés intègrent un parcours sportif complet au LMB permettant à toutes les générations de pratiquer !

# TENNIS CLUB DE L'OCÉANE (T.C.O.)

## SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES/SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX



Le T.C.O. a débuté sa nouvelle saison avec 130 adhérents et un nouveau bureau :

- Président : Didier AUGÉUL (06.12.33.49.51)
- Vice-Président : Pascal BURGEVIN
- Secrétaires : Christine LE SAOUT
- Trésorier : Michel BRUNET

L'équipe enseignante est composée d'Antoine Phelippeau et d'Adrien Jutel, tous deux titulaires du BEJEPS (Brevet d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

### Offres spéciales du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2023

Cours d'initiation ou de perfectionnement, en fonction de votre niveau et de votre âge sur les deux courts en terre battue de Saint-Léger-des-Bois, essai gratuit.

#### 1/ Offre avec cours (1h/semaine hors vacances scolaires) + accès aux infrastructures :

- Adultes : lundi 19h ou 20h suivant niveau : 160 €
- Jeunes de 5 à 10 ans : mercredi 15h30 ou vendredi 17h : 100 €
- Jeunes de 10 à 18 ans : lundi 18h ou mercredi 14h30 : 120 €

#### 2/ Accès aux infrastructures sans cours :

- Adultes : 80 €.
- Jeunes : 55 €.

**Antoine PHELIPPEAU : 06.18.32.22.02**  
**Mail Club : tennisclub.oceane@laposte.net**  
**Site internet : tcoceane.fr**  
**Facebook :**  
[www.facebook.com/TennisClubOceaneStLeger](https://www.facebook.com/TennisClubOceaneStLeger)



Conformément à la loi « Démocratie de proximité », cette page est consacrée à la libre expression des groupes politiques. Cet espace rédactionnel est proportionnel au nombre d'élus qui constitue chaque groupe.

## Tribune du groupe minoritaire : Liste « Proximité Citoyenne »

Le groupe « Proximité Citoyenne » n'a pas souhaité proposer d'article pour ce bulletin.

### INFOS pratiques

## Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est possible de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) en ligne, avec une démarche simplifiée et sans frais, depuis le site : [gnau3.operis.fr/angers/gnau/#/](http://gnau3.operis.fr/angers/gnau/#/)

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples tant pour les usagers que pour les agents qui traitent les demandes : téléservice disponible 24h/24 et 7j/7, pré-remplissage de certaines données, délivrance de récépissés automatiques, suivi en temps réel du traitement de la demande, des économies (reprographie, affranchissements des courriers recommandés, déplacements) ... un gain de temps, d'argent et une empreinte carbone réduite.

Pour vous aider dans cette démarche, découvrez en vidéo le principe du dépôt et du suivi d'un dossier sur le "GNAU" à partir d'un tutoriel réalisé par OPERIS : [vimeo.com/711634230](https://vimeo.com/711634230)



**Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ?**

Plus d'informations en scannant ce QR Code



### S'informer des actualités communales

**Plusieurs outils numériques, pour tous les âges, pour tous les goûts :**

L'application « **IntraMuros** » qui vous tient informé(e) en temps réel. Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone via :



et sélectionnez la commune pour recevoir les notifications dès qu'une actu est postée.

Le site Internet de la commune : [saint-leger-de-linieres.fr](http://saint-leger-de-linieres.fr)

Les réseaux sociaux :



# INCIVILITÉS

**Tout un chacun a des droits et des devoirs en tant que citoyen.**

**La municipalité constate de trop nombreuses incivilités au quotidien.**

**Aussi, rien ne vaut un petit rappel pour que prime le bien-vivre ensemble.**

	<p><b>Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage</b> est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30</li> <li>- le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h</li> <li>- le dimanche et jours fériés : 10h – 12h</li> </ul>
	<p>Les riverains doivent obligatoirement <b>nettoyer les mauvaises herbes et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées</b>, de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.</p>
	<p><b>Le brûlage à l'air libre de vos déchets verts (tonte, taille de haie...) sur votre propriété est interdit</b>, et ce toute l'année (hors dérogation). C'est une pratique polluante pour l'environnement et hautement néfaste pour votre santé et celles de vos voisins.</p> <p>Plusieurs solutions existent : paillage, kit mulching, dépôt en déchetterie, mise à disposition gratuite d'un composteur, location de broyeur (renseignements auprès d'Angers Loire Métropole).</p>
	<p>Pour vos encombrants, tout comme vos déchets verts, <b>les Légérois ont la chance d'accueillir une déchetterie sur leur commune</b>. Profitez-en !</p> <p>Abandonner ses encombrants et autres déchets est un acte hautement sanctionnable (contravention)</p>
	<p><b>Des poubelles sont réparties sur l'ensemble de la commune</b>, mais vous en avez également à votre domicile.</p> <p>La nature vous dit merci !</p>
	<p><b>Les chiens doivent être tenus en laisse et/ou se promener sous la surveillance de leur maître.</b></p> <p>Les chiens catégorisés doivent être déclarés en mairie et porter une muselière sur le domaine public.</p> <p>Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire de l'animal. La divagation d'un chien est passible d'une amende de 150 euros. Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous !</p>
	<p><b>Le stationnement est bien souvent source de conflits entre riverains.</b></p> <p>Les habitants disposant de places de stationnement sur leur parcelle doivent les utiliser prioritairement.</p> <p>Il existe également de nombreux parkings répartis sur l'ensemble du territoire. Les conducteurs peuvent faire quelques pas pour rejoindre leur domicile, école ou commerce.</p> <p>Les conducteurs doivent également respecter les parkings « minute », ainsi que les limites des emplacements (personnes à mobilité réduite, professionnels de santé/livreurs...) et ne pas mordre sur les trottoirs réservés aux piétons, poussettes, ni à l'entrée des chantiers en cours, les pistes cyclables...</p> <p>Les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation ont l'interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours.</p> <p>La Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière.</p>
	<p><b>Les zones 30 ou zones partagées</b> sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables : merci de respecter les limitations de vitesse.</p>
	<p><b>Jean-Marc MONTAILLER, conciliateur</b> de référence pour Saint-Léger-de-Linières, peut <b>vous aider à trouver une solution à l'amiable dans le cadre de ses compétences</b> : conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, problèmes liés à un contrat de travail, litiges liés à la consommation, au droit rural, entre commerçants...</p> <p>Pour le contacter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanence à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois : 02 41 72 14 92.</li> <li>- Permanence à la Mairie de Beaucouzé le 4<sup>ème</sup> mardi du mois : 02 41 48 00 53.</li> </ul>

**RAPPEL : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu et donner suite à des contraventions par la police municipale ou la gendarmerie.**

# Le mot des conseillers départementaux

Canton Angers 3

## Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Après un peu plus d'une année à vous représenter fidèlement au sein du Conseil départemental de Maine-et-Loire, nous tenions à revenir sur les moments importants de ces derniers mois.

Soucieux de traduire avec détermination la confiance dont vous nous honorez, nous faisons du lien continu avec les habitants et leur quotidien, la boussole de notre action au sein de la collectivité.

Au cours de l'année écoulée, notre majorité a souhaité s'inscrire en continuité des grandes orientations impulsées depuis le renouvellement de l'assemblée départementale. Nous avons renforcé les moyens à destination des collègues (investissement dans la lutte contre la précarité menstruelle, actions contre le harcèlement scolaire...), valorisé les talents de nos sportifs (par la Team Anjou 2024) en vue des Jeux (para-)Olympiques de Paris 2024, fait de la protection de l'enfance une priorité du mandat, ou encore inscrit l'écologie comme fil rouge de l'ensemble des projets.

D'autant plus conscients des impacts de la crise écologique (à l'image des incendies à répétition en Anjou) et énergétique (hausse des coûts de l'énergie), nous avons décidé d'accompagner activement tous les acteurs locaux (dotations exceptionnelles, plan biodiversité...) afin de limiter le poids sur ces derniers, tout en les soutenant dans leur transition écologique et solidaire.

Enfin, nous demeurons premier partenaire des communes. Afin de promouvoir l'attractivité et l'équilibre territorial, nous avons voté une enveloppe de plus de 3,2 millions d'euros pour soutenir les projets de développement locaux, dont celui du citypark, la bibliothèque et l'aire de jeux du Brossais.

Fidèles à nos engagements, notre binome reste vigilant à sa présence sur les territoires, au plus près des élus, de vos préoccupations et des grands moments faisant la vie locale.

C'est avec plaisir que nous sommes à vos côtés !

Pour suivre notre actualité départementale :

<https://www.facebook.com/cantonangers3>

Pour nous contacter par mail :

[s.lebeauvin@maine-et-loire.fr](mailto:s.lebeauvin@maine-et-loire.fr) et [f.poquin@maine-et-loire.fr](mailto:f.poquin@maine-et-loire.fr)

ou par voie postale :

Sophie LEBEAUPIN / Franck POQUIN

Département de Maine-et-Loire

CS 94104

49941 Angers Cedex 9

Cette période de fêtes de fin d'année nous invite à avoir une pensée chaleureuse pour chacune et chacun d'entre vous. Nous vous souhaitons le meilleur pour l'année à venir, qu'elle soit placée sous le signe de la santé et de la réussite. Prenez bien soin de vous.

Sophie LEBEAUPIN et Franck POQUIN  
Conseillers Départementaux Angers 3



Sophie LEBEAUPIN  
Adjointe au Maire d'Angers  
Conseillère Départementale



Franck POQUIN  
Maire de Saint-Léger-de-Linières  
Conseiller Départemental délégué

[maine-et-loire.fr](http://maine-et-loire.fr)

 [maine\\_et\\_loire](https://twitter.com/maine_et_loire) |  [Departement49](https://www.facebook.com/Departement49)

# AGENDA

## JANVIER - MARS 2023

### JANVIER

- 7 **Pétanque**, inscription licences, stade de foot Saint-Jean-de-Linières, 9h30-12h30
- 10 **Bibliothèque ABCD**, « raconte-moi des histoires », bibliothèque, Saint-Léger-des-Bois, 9h30-10h15
- 13 **Municipalité**, cérémonie des vœux aux habitants, espace Galilée, 20h30
- 15 **Comité des fêtes**, moment de convivialité, devant les commerces Saint-Jean-de-Linières, 10h-12h
- 19 **Municipalité**, petit-déjeuner inter-entreprises
- 20 **Bibliothèque ABCD**, lecture à voix haute, bibliothèque, Saint-Léger-des-Bois, à partir de 18h  
**Pétanque**, concours de belote, espace Galilée
- 25 **Bibliothèque ABCD**, l'heure du conte, bibliothèque, Saint-Léger-des-Bois, 11h15-11h45
- 28 **CLAP**, chant, « Les compagnons de la Tourlandry », espace Galilée, 20h30

### FÉVRIER

- 3 **Pétanque**, compétition vétérans challenge J. Luc Philippe
- 7 **Don du sang**, collecte, espace Galilée, 16h-19h30
- 11 **Municipalité**, rencontre de proximité, 10h-12h à St-Léger-des-Bois et 15h-17h à St-Jean-de-Linières  
Voir page 11 de ce présent FIL
- 13-14 **Club nature junior**, salle de la Forêt, Saint-Jean-de-Linières
- 24 **CLAP**, spectacle jeune public « PasQla lune », salle Calebasse, 18h30

### MARS

- 18 **CLAP**, théâtre « la surprise ? », espace Galilée, 20h30
- 25 **Comité des fêtes**, repas dansant, espace Galilée

### AVRIL

- 2 **APE Les Grands Chênes**, chasse à l'oeuf
- 11 **Pétanque**, compétition vétérans challenge J. Luc Philippe